

Le réformisme de Pierre Liniger : hommage à un infatigable transmetteur de savoirs qui fut l'un des fondateurs de Domaine Public

Autor(en): **Ogay, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 1781

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

discrimination à l'embauche en raison de l'âge. Conséquence la plus visible de ce combat, la disparition de nos journaux des nombreuses offres d'emploi du style «*Vous avez entre 25 et 45 ans, votre compétence nous intéresse*». Les services de l'emploi devraient aussi revoir leur fonctionnement et mettre l'accent sur l'assistance aux vieux travailleurs abandonnés à leur sort et à une maigre retraite forcée.

En France, une propagande officielle massive vante les vertus et les compétences des travailleurs âgés. L'argent public s'investit pour changer les mentalités du public et des employeurs. La Suisse est étrangère à ce volontarisme d'Etat. Mais les organisations professionnelles qui revendiquent la fonction d'information et d'orientation des entreprises tardent à agir. Elles en sont encore à l'étude d'une campagne de

sensibilisation

Un directeur de banque aurait largement la possibilité matérielle de prendre une retraite anticipée. Mais il s'accroche à son poste. A l'inverse celui dont le travail est physiquement pénible n'a pas les moyens de cesser son activité. Cette inégalité manifeste doit dicter toute décision incitative ou impérative sur le travail des seniors.

Le réformisme de Pierre Liniger

Hommage à un infatigable transmetteur de savoirs qui fut l'un des fondateurs de Domaine Public

Christian Ogay (23 mai 2008)

Dans l'intimité, la famille et quelques amis viennent de rendre un dernier hommage à Pierre Liniger, décédé à Lausanne le 6 mai dernier. Tout s'est passé sobrement, à l'image de la modestie qu'il a voulu cultiver sa vie durant.

Né à Bienne où son père était employé postal, il suit sa famille dans diverses localités de l'Arc jurassien avant de se retrouver à Neuchâtel pour terminer son gymnase et entamer ses études de droit. Il milite vigoureusement à Zofingue et exerce ses talents de footballeur en jouant dans la première équipe du FC Cantonal, le club neuchâtelois de l'époque, évoluant alors en Ligue nationale A. C'est un jeune homme plein de joie de vivre, doué d'une belle intelligence, qui entre à l'étude réputée du père de Pierre Aubert, futur président de la

Confédération. Son brevet d'avocat en poche, marié à une jeune couturière de La Chaux-de-Fonds, il quitte la Suisse pour Bruxelles, où il travaille plusieurs années à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Il y côtoie de nombreux acteurs de la politique internationale de l'après-guerre. Muni d'un passeport diplomatique, il voyage dans de nombreux pays, sur tous les continents. Il tisse alors ses premiers réseaux relationnels et se lie d'amitié notamment avec Ahmed Ben Salah, futur ministre de l'économie et des finances de Tunisie. C'est le temps des grandes utopies où l'on pense que certains pays du tiers-monde peuvent évoluer vers des modèles proches de nos sociétés occidentales.

Rentré au pays, vers la fin des années cinquante, il prend la

direction de Coop-Vie pour la Suisse romande, un poste qui se crée à Lausanne pour développer cette petite compagnie par rapport à celles qui ont pignon sur rue depuis des décennies. Jusqu'à sa retraite, il saura l'implanter dans des cercles de plus en plus larges, bien au-delà des milieux syndicaux du début.

Servi par une mémoire exceptionnelle, assisté par une documentation qu'il met sans cesse à jour, il devient une véritable encyclopédie des assurances sociales, un spécialiste bientôt incontournable. Sa force réside dans son ouverture à tout, à l'histoire, à la géographie, au pourquoi et au comment des péripéties de l'actualité. Avec lui, la prévoyance sociale n'est pas un domaine qui se meut hors des contingences de la vie économique et financière.

Lecteur infatigable, il s'est toujours promené les bras chargés de journaux suisses et étrangers. Il ne se lasse jamais des terrasses du bord du Léman entre Ouchy et Pully, où il lit et relit tout ce qui a pu lui passer entre les mains.

Lorsque paraît, le 31 octobre 1963, le premier numéro de *Domaine Public*, son nom figure sur la liste de celles et de ceux qui ont discuté et rédigé les articles. Il participe assidûment aux séances de préparation du journal. Dans l'équipe, il est l'homme des assurances sociales, heureux d'avoir trouvé une tribune pour tenter d'intéresser des lecteurs à un monde compliqué dont l'importance ne cessera de croître.

Son souci est aussi de perfectionner la formation et l'encadrement de ceux qui sont au front. C'est ainsi qu'il devient membre fondateur de l'Association des représentants du personnel des institutions de prévoyance (ARPIP). Dans un autre registre, membre de la Commission cantonale de l'Assurance invalidité, il examine pendant des années des centaines de dossiers, contribuant ainsi à la mise en

place d'une jurisprudence la plupart du temps inédite.

Mais, sans conteste, le grand cheval de bataille de sa vie aura été l'épargne négociée qui, à ses yeux, devait accompagner la généralisation du 2^e pilier dès 1982 (DP 1779). Son immense savoir technique se double alors d'un grand souffle social pour la défense des parts retenues aux salariés. Il se bat pour que leur gestion revienne à des fonds qu'ils peuvent contrôler. Homme de conviction, il s'exprime tel un tribun, devant de nombreux auditoires séduits par ses idées, dont certaines sont reprises dans la législation qui nous régit aujourd'hui.

Parallèlement, le logement est son autre domaine de prédilection. Membre du comité de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL), il anime plusieurs coopératives d'habitation actives dans la région lausannoise.

Siégeant dans les rangs socialistes du Conseil communal de Pully, Pierre Liniger les quitte rapidement du moment qu'on parle de lui pour la Municipalité. Ce n'est

pas son truc. Bien que ses intérêts présentent un large spectre, il rechigne à s'exprimer sur tout et sur rien. Il n'aime pas le devant de la scène. Il préfère les coulisses où il affectionne les rôles de consultant alors même qu'il ne tient pas vraiment à jouer les éminences grises. Homme de dossiers, ce n'est pas un homme de pouvoir. Il n'est pas non plus un homme d'argent qui court après la rémunération de n'importe quoi. Tout cela donne une tonalité à son action, essentiellement consacrée à l'amélioration tangible du cadre de vie des gens. Sa personnalité hors normes, à la fois classique et non conformiste, ne laisse personne indifférent.

En tout temps, il a su préserver jalousement sa sphère familiale et, ces dernières années, il a été heureux d'être entouré de ses petits-enfants. Et il n'a jamais manqué d'insuffler à ses proches sa fibre socialiste, sans angoisse ni complexe. A l'occasion, il ne dédaignait pas une bonne table partagée dans la convivialité. Cela faisait aussi partie de son art de vivre discret et sans prétention.

Ecole: le choix de la souplesse

Une école publique plus souple et moins sélective favoriserait la mixité sociale

Pierre Imhof (25 mai 2008)

Plusieurs initiatives, plus ou moins abouties, réclament davantage de choix pour les parents en matière scolaire. Qu'il s'agisse du bon scolaire,

permettant de disposer d'une somme pour le financement, dans une école publique ou privée, des études de ses enfants, ou du libre choix de

l'établissement, l'école publique républicaine et unique est de plus en plus remise en cause. Le débat a commencé en Suisse